



COMMENT REMPLIR LE FORMULAIRE TOTAL LORS D'UN RÈGLEMENT PAR CARTE

Préalable :

La station d'avitaillement installée sur notre site n'est pas équipée d'un automate permettant à un détenteur d'une carte Total de régler directement son achat.

Mais les accords passés avec Total font que nous ne pouvons refuser de délivrer du carburant à cette catégorie d'utilisateur et, qu'afin d'être indemnisé, nous devons remplir un formulaire spécifique.

C'est l'objet de ce document qui décrit les différentes zones à remplir dans ce formulaire.

Il est important de remplir correctement ce formulaire si l'on veut être payé. Afin d'éviter des tracasseries administratives, veuillez écrire lisiblement (lettres capitale) en utilisant un stylo à bille et en appuyant fortement car il y a 4 feuillets auto-copieurs.

Procédure :

Disposant de la carte Total de l'intéressé et du formulaire voici quelles sont les rubriques à remplir.

Nous utiliserons, pour exemple, une des cartes Total dont l'aéroclub dispose pour chaque avion. On y trouve les informations suivantes :

- Le nom du client,
- Le numéro de la carte,
- L'immatriculation de l'avion à laquelle elle est rattachée,
- La date de fin de validité de la carte.



Notez également que cette carte n'est valide que pour un avitaillement en AVGAS 100LL.

Disposant de ces informations nous allons alors remplir ce formulaire (cf. fin de ce document).

Note : Le terme "CLIENT" désigne la personne physique ou morale titulaire de la carte.

Ce nom peut donc être M. XXXX ou, comme pour notre exemple, AÉROCLUB DE GRAULHET.

N° item	Contenu
1	Mettre une croix (il s'agit d'un bon de livraison)
2	Inscrire LFCQ (nom de l'aérodrome)
3	Mettre la date au format jj/mm/aaaa
4	Inscrire le nom du client et son adresse. Ajoutez un numéro de téléphone au cas où nous aurions besoin de le joindre.
5	Inscrire " GRAULHET " au niveau de "ESCALE".
6	Mettre le Type et l'immatriculation de l'avion figurant sur la carte. Dans le cas de notre carte on inscrira : PA28 / F-GETK .
7	Inscrire le numéro de la carte et la validité. Dans le cas de notre carte on inscrira : 0051 / 1218 .
8	Inscrire IMPÉRATIVEMENT " AVGAS 100LL "
9	Mettre une croix dans cette case.
9A	Marquer ici le nom de la personne physique qui présente la carte. Ceci est important si le client désigné en 4 est une personne morale. Dans ce cas, rajouter à la suite l'immatriculation de l'avion qui peut être différente de celle portée sur la carte
10	Mettre une croix dans cette case.
11	Inscrire votre nom ici et signer.
12	Indiquez la quantité d'AVGAS livrée (nombre entier sans décimale).
13	Faire signer le client dans cette case.

Pour des raisons de traçabilité ce formulaire doit être établi pour chaque avitaillement.

On ne peut donc pas y faire le cumul de plusieurs avitaillements du même avion même si ceux-ci sont effectués le même jour.

Une fois ce document rempli, donnez au pilote l'exemplaire qui lui revient (cf. numéro en bas de page du formulaire).

Modèle du formulaire

TOTAL
COMMITTED TO BETTER ENERGY

TOTAL MARKETING FRANCE
Société par actions simplifiée au capital de 390 553 839 euros
Siège social: 562 avenue du Parc de l'Île – 92000 NANTERRE- France
531 680 445 RCS NANTERRE – TVA Intracommunautaire : FR 22 531 680 445
Téléphone : 33(0)1 41 35 40 00 – Fax : 33(0)1 41 35 74 05

371914

BON DE LIVRAISON (DELIVERY RECEIPT)	1	BON DE REPRISE (REFUELING RECEIPT)					
Obligatoire : cocher une case / Mandatory : tick one box							
FACTURE (INVOICE)	MODE DE PAIEMENT : ESPECES (CASH)	AÉROPORT DE (AIRPORT)					
CARTE BANCAIRE (CREDIT CARD)		2					
HORAIRES (TIMING)		ARRIVÉE AV (ARRIVAL)	DEBUT PLEIN (START)	FIN DE PLEIN (FINISH)	NIGHT FUELING	NO FUEL	
NOM DU CLIENT (CUSTOMER NAME)		VOL ALLANT A (FLIGHT TO)		5	TYPE D' APPAREIL (AIRCRAFT TYPE)		
ADRESSE (ADDRESS)		ESCALE (NEXT STOP)		6	IMMATRICULATION (REGISTRATION)		
N° VOL (FLIGHT N°)							
CARTE ACCREDITIVE : (CREDIT CARD)		N° :		7	VALIDITÉ : (VALID UP TO)		
PLEIN AU PISTOLET (OVERWING REFUELING) : Le pilote ou l'assistant au sol renseigne systématiquement cette partie <u>avant</u> chaque plein au pistolet. (Aircraft pilot or ground assistant systematically fills this section <u>prior</u> to each overwing fueling operation). Écrire en toutes lettres dans la case, le produit demandé : JET A-1 ou AVGAS 100LL. (Print in the box, in capital the fuel grade requirement : JET A-1 ou AVGAS 100LL).						8	
J'ATTESTE QUE CE VOL EST (I hereby certify that this flight is) :						Numéro CTA/AOC /Exo Douanes	
PRIVÉ (TICPE + TVA) (PRIVATE - Ad Taxes included)		9	NATURE DU VOL : OU (OR)	Autres que PRIVÉ (Other than PRIVATE)			
REPRÉSENTANT DU CLIENT (CUSTOMER REPRESENTATIVE)		Nom : 9A		VISA du client : (Customer signature)			
En l'absence de case cochée et de numéro d'ACC, le vol sera considéré comme étant privé / Without a ticked box and an ACC number, the flight will be considered as private							
Sans TICPE (w/o Excise duty)		Avec TICPE (with Excise duty)		VISA DE LA DOUANE OU DE L'AÉROPORT (CUSTOMS OR AIRPORT APPROVAL)			
Obligatoire : cocher une case / Mandatory : tick one box							
Sans TVA (w/o VAT)		Avec TVA (with VAT)					
Obligatoire : cocher une case / Mandatory : tick one box							
JET A-1		PRODUIT : (PRODUCT)	AVGAS 100LL		NOM REPRÉSENTANT TOTAL : (TOTAL REPRESENTATIVE)		11
<input type="checkbox"/> ← OU (OR) →		10		VISA TOTAL : (TOTAL SIGNATURE)			
PRODUIT CLAIR ET LIMPIDE, EXEMPT D'EAU ET D'IMPURETÉ (FUEL CLEAR AND RIGHT WITHOUT WATER OR SEDIMENT)							
N° VÉHICULE (VEHICLE N°)					QUANTITÉ (QUANTITY)	12	
APRÈS PLEIN (AFTER FUELING)					MONTANT UNITAIRE HT (UNIT AMOUNT TAXES EXCLUDED) B		
AVANT PLEIN (BEFORE FUELING)					MONTANT TICPE EN € (EXCISE DUTY) C = A * Tx		
DIFFÉRENCE (DIFFERENCE)					MONTANT TVA EN € (VAT AMOUNT) D = (B + C) * Tx		
REMARQUES : (REMARKS)			NUMÉRO D'OLÉOPRÈSE ET/OU POINT DE PARKING		MONTANT À PAYER EN € (AMOUNT TO BE PAID)		
Pour C et D, Tx = taux en vigueur le jour de l'avitaillement J'atteste que ce bon de livraison est complet et correct (I hereby certify that this delivery order is complete and correct)							
VISA CLIENT : 13							
371914							

ATTENTION – Carburant Aviation à fiscalité spécifique et usages réglementés (arrêté ministériel du 22 décembre 1978 et décret du 28 juin 2009) – Interdit à tous autres usages non spécialement autorisés.

Ex 1 : SIEGE Ex 2 : PILOTE Ex 3 : DOUANES Ex 4 : ARCHIVES STATION

Ref : SIEZ04 - 02/2016

PRENEZ LE TEMPS D'ÉCRIRE LISIBLEMENT S.V.P.

Merci pour votre coopération rigoureuse